

Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2024-10-2-3

Séance du lundi 16 décembre 2024

CONVENTION DE PARTENARIAT ALSACE À VELO 2025-2027

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MEYER Philippe, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima
HAGENBACH Vincent donne procuration à ZELLER Fabienne
KLINKERT Brigitte donne procuration à STRAUMANN Eric
MAURER Jean-Philippe donne procuration à PFEIFFER Pascale
MUNCK Marc donne procuration à BOHN Patricia

EXCUSEES :

MILLION Lara, TENENBAUM Anne

ABSENTS:

VETTER Jean-Philippe, ZAEGEL Sébastien

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel les compétences en matière de tourisme sont partagées entre tous les niveaux de Collectivité,
- VU le Code du tourisme,
- VU le Code de la Voirie Routière,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2023-3-7-1 du 19 juin 2023 relative au schéma directeur des itinéraires cyclables et politique d'entretien,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2024-2-2-3 du 20 juin 2024 relative à la Stratégie Tourisme Alsace 2024-2028,
- VU l'avis favorable de la Commission aux dynamiques économiques, touristiques, agricoles, de l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques en date du 28 novembre 2024,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention de partenariat « Alsace à vélo » pour la période 2025/2027, avec la Région Grand Est, les cinq agglomérations alsaciennes (Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Saint-Louis et Haguenau), l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est et Alsace Destination Tourisme, jointe en annexe à la présente délibération, et autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à la signer ;
- Décide, à l'unanimité, de ne pas désigner au scrutin secret les représentants de la Collectivité européenne d'Alsace du Comité de Pilotage Alsace à vélo ;

- Désigne Madame Laurence MULLER-BRONN, en qualité de titulaire, et Monsieur Francis KLEITZ, en qualité de suppléant, pour représenter la Collectivité européenne d'Alsace au sein du Comité de Pilotage Alsace à vélo.

.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

10 non-participations au vote

Eric STRAUMANN, Président de Colmar Agglomération,

Lucien MULLER, Vice-président de Colmar Agglomération

Vincent DEBES et Cécile DELATTRE, Vice-Présidents de l'Eurométropole de Strasbourg

Jean-Luc SCHILDKNECHT et Vincent HAGENBACH, Vice-Présidents de Mulhouse Alsace Agglomération

André ERBS, Isabelle DOLLINGER et Etienne WOLF, Vice-Présidents de la Communauté d'agglomération de Haguenau

Nathalie KALTENBACH, Présidente d'Alsace Destination Tourisme